

a un deuxième médecin dans le village que le Dr X. fait une visite pour trente sous, mais parce qu'il n'a pas de tarif à suivre, et qu'il s'est vu peut-être réduit à ne pas avoir plus devant une cour de justice, à cause de la mauvaise foi d'un confrère jaloux.... C'est encore pour pouvoir lutter avec les charlatans *d'occasion* et de *profession* qui ne diminuent pas, et surtout contre le sirop de gomme d'épinette et les remèdes patentés de toutes sortes, dont les annonces ridicules couvrent nos journaux tous les jours.

La plaie est incurable... mais a-t-on jamais travaillé d'une manière sérieuse à la guérir? Pour ce qui regarde nos intérêts vitaux, n'y a-t-il pas eu de l'apathie de la part de ceux qui nous ont gouvernés?

Songez-y donc une bonne fois. Mais avant d'aller devant la législation, arrangeons nos plans de manière à ne pas avoir à y retourner.

Aucun remède ne devrait se patenter sans, au préalable, avoir été soumis au Collège des Médecins et Chirurgiens et avoir reçu son approbation. Il me semble que les arguments à faire valoir en faveur d'une telle loi sont si forts qu'il n'y aurait pas besoin de travailler longtemps avant de l'obtenir.

Nous n'avons pas encore de tarif et l'on crie à la pléthore! Un tarif au maximum, mais au minimum surtout, et sous *peine d'amende* vaudrait mieux que le départ de deux cents médecins de la province. Cela n'empêcherait pas les pauvres de se faire soigner. D'abord il y a les hôpitaux, puis il serait beaucoup plus honorable de faire une visite pour rien du tout, dans un simple but de charité, que de faire payer un pauvre qui ne peut disposer de plus de vingt-cinq centins. C'est mon idée.

Tant que le mal des remèdes patentés ira son train, tant que les pronateurs de *cayacine* de Brault, et des *remèdes sauvages* de Racicot agiront *légalement*, tant que les charlatans trouveront toujours plus expéditif de payer en cas de prise et de continuer leur négoce malhonnête au détriment de la profession, il y aura toujours trop d'abus parmi les médecins.

Le médecin qui garde sa découverte pour lui, qui la fait patenter, est un égoïste, un indigne d'après mon opinion. Mais que voulez-vous?... quand on voit des ignorants malhonnêtes faire fortune par ce moyen tandis que des médecins réguliers végètent, c'est propre à donner des idées. Le système du bon marché fait réussir les charlatans, quelques médecins qui rêvent plus aux écus qu'à l'honneur s'y lancent. Voilà.

Pour un public ignorant, un médecin ou un charlatan c'est ben la même chose: *c'est un homme qui soigne!* Alors, quand il sent du mal, il s'adresse à qui se présente à lui, ou à celui qui *charge moins cher*, et c'est ce dernier qui a la préférence. Si le soigneur est pris, il paye et continue son jeu; la loi d'aujourd'hui est impuissante à l'arrêter. Quand on ferme les portes, les honnêtes gens n'entrent pas si on ne leur ouvre, mais les fenêtres ouvertes les voleurs s'en donnent à cœur joie. Il me semble que le public a besoin aussi d'être protégé, car il n'est pas le dernier à souffrir de cet état de chose.

Voici maintenant que MM. les *Docteurs* dentistes se sont emparé d'une partie de la chirurgie *en plein jour*. Personne n'a protesté! pas même ceux qui crient *pléthore* et *demi-médecins*. Dans certains quartiers on avait même l'air content. Gare à vous, médecins-chirurgie